TRIAS



La Confédération (représentée par la Commission des achats de la Confédération [CA], la Conférence de coordination des services de la construction et des immeubles des maîtres d'ouvrage publics [KBOB] et le Centre de compétence des marchés publics de la Confédération [CCMP]), les cantons (représentés par la Conférence suisse des directeurs des travaux publics, de l'aménagement du territoire et de l'environnement [DTAP]), les villes (Union des villes suisses [UVS]) et les communes (Association des Communes Suisses [ACS]) ont décidé de poursuivre la collaboration dans le domaine des marchés publics.

Un quide commun des marchés publics doit permettre d'assurer l'introduction et l'exécution uniformes.

La DTAP agit en qualité d'éditrice et d'autrice du guide et bénéficie du concours consultatif des organes stratégiques et des praticiens des partenaires précités.

Le guide disponible en allemand, français et italien prend la forme d'un instrument léger et pratique avec un niveau de détail modéré. Si nécessaire, il peut être téléchargé et imprimé. ACS, UVS, DTAP, CA et KBOB recommandent le guide commun des marchés publics TRIAS comme outil complémentaire dans la pratique des marchés publics d'une part et dans la formation des collaborateurs actifs dans le domaine des marchés publics d'autre part.

Rouge = Niveau fédéral

Bleu = Cantons, villes, communes

Orange = Soumis aux accords internationaux

Ce que vous devez savoir à propos des marchés publics

Bases et introduction

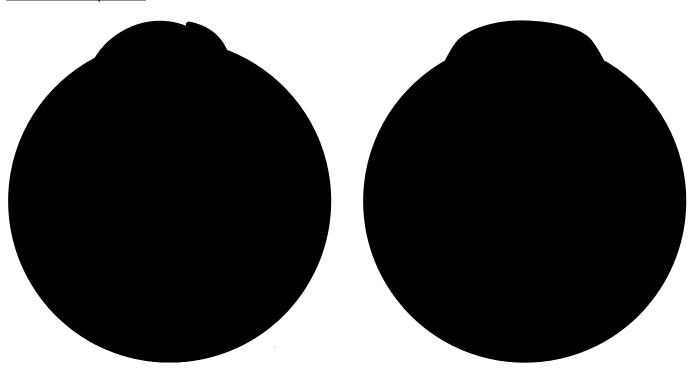
Pour accomplir ses tâches, l'Etat a besoin de travaux de construction, de fournitures et de services, qu'il obtient et achète auprès de soumissionnaires privés. Le droit des marchés publics contient des dispositions sur la manière dont l'Etat peut acheter de telles prestations sur le marché. Vous y trouverez les bases légales, les nouveautés du droit des marchés publics révisé – notamment la nouvelle culture en matière d'adjudication – ainsi que des connaissances de base sur les objectifs du marché, les principes régissant la procédure, les procédures et instruments d'adjudication.

En savoir plus

A qui le guide s'adresse-t-il?

Le guide s'adresse aux praticiens des services administratifs ainsi que d'autres adjudicateurs soumis au droit des marchés publics et doit contribuer à la mise en œuvre irréprochable des acquisitions de tous les objets du marché. Vous trouverez de plus amples informations à ce sujet dans la vidéo explicative.

Voir la vidéo explicative



Le processus d'acquisition

Questions fondamentales

Préparation d'un marché public

Choix et déroulement de la procédure d'adjudication

Choix d'un instrument

Elaboration de l'appel d'offres et des documents d'appel d'offres

Examen et évaluation des offres, adjudication et conclusion de la procédure

Conclusion et mise en œuvre du contrat, sanctions

Aller à l'apercu de toutes les étapes

Informations utiles

Fiches d'information

Les fiches d'information s'intéressent aux nouvelles thématiques du droit des marchés publics ou proposent une présentation approfondie et doivent soutenir les centrales d'achat lors de l'exécution.

En savoir plus

Modèles, check-lists et liens

Vous trouverez ici des modèles, check-lists et liens de tous les niveaux fédéraux afin de vous aider dans le cadre des marchés publics.

En savoir plus

Glossaire

Vous trouverez dans le glossaire les principaux termes utilisés pour les marchés publics, classés par ordre alphabétique, avec une courte explication et des renvois vers des informations complémentaires.

En savoir plus

En collaboration avec

